

**Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Nord Pas de Calais pour la CAPA de recours
d'avis final de rendez-vous de carrière.**

Jeudi 30 Janvier 2020

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs les commissaires paritaires,

Nous commencerons d'abord la déclaration du Sgen-CFDT Nord Pas de Calais par vous présenter nos meilleurs vœux pour vous et vos proches pour cette année 2020, et tout particulièrement aux gestionnaires que nous avons pu voir souffrir d'une surcharge de travail depuis plus de 8 mois.

Le Sgen-CFDT Nord Pas de Calais s'abstiendra de formuler des vœux pour l'institution, car nous sommes plutôt pragmatiques, en général volontaires et réformistes, mais ne voulons pas formuler des vœux vains. En effet, depuis la rentrée, tous les signaux envoyés sont bien négatifs et la voie empruntée est bien inquiétante. Nous ne développerons pas ici la catastrophique réforme du lycée et du baccalauréat, qui atteint des sommets d'impréparation, avec les récents E3C, et qui relève d'une véritable maltraitance institutionnelle pour les usagers, les élèves, comme pour l'ensemble des personnels, d'enseignement, d'encadrement, d'administration. Les inquiétudes réelles et bien fondées sur le sujet brûlant de la retraite n'améliorent pas la situation, bien au contraire. Et comme si cela ne suffisait pas, la coupe franche dans les moyens, en terme de suppressions de postes pour le 2nd degré, dans notre académie, qui, pour les bureaucrates des ministères, est certainement trop bien dotée, dégradera encore nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves, qui n'ont pourtant vraiment pas besoin d'être négligées... Et pour poursuivre, le décret qui prévoit la rupture conventionnelle, à l'initiative de l'employeur ...

Enfin, nous voudrions aborder un dernier point avant d'entrer pleinement dans le sujet de cette CAPA avec une question, une simple question : où est donc le dialogue social ?

M.Colson, M.Martini, Mme la Recteur, que sont devenues vos promesses de dialogue social, exprimées l'an dernier avec mille mots – MOTS M-O-T-S, déclinés sous toutes les formes dans diverses instances ? Ces promesses semblent vite avoir été enterrées sous mille maux –MAUX M-A-U-X. Maux lorsque les collègues peinent à avoir des informations car le téléphone sonne dans le vide. Maux quand nous-mêmes

représentants des personnels, prenons le relais des collègues et qu'on nous envoie sur les roses. J'ai ici des mails réponses nous envoyant clairement balader ! Mieux encore lorsque les réponses données par la plate-forme mise en place par le ministère diffèrent de celles données par les services académiques. Mieux enfin, quand on ne daigne pas nous répondre, à nous, en tant que personnel, qui avons tout de même le droit d'obtenir un éclairage sur une note de service qui possède des zones d'ombre. Nous sommes en droit d'avoir l'information. Mieux toujours, quand pour obtenir le bon barème, il est nécessaire de faire plusieurs recours !

Véritablement la confiance est rompue... dans une école qui se réclame pourtant de la confiance ! C'est un comble !

Quand on commence à exprimer sans cesse un terme ou une expression, comme pour essayer de s'en convaincre, d'y croire, on perd totalement le sens du terme. On l'a vu il y a quelques années avec l'éducation au développement durable, dont au final, on ne savait plus ce qu'il signifiait. La nov'langue du ministre actuel fait de même avec le mot confiance.

Mais nous tenons, une fois encore, à rendre un hommage appuyé aux collègues gestionnaires du rectorat, et à les remercier. Durant des années, ils ont toujours cherché la meilleure solution pour les collègues ; ils n'ont eu de cesse de se rendre disponibles à nos questions et interpellations, et, le plus souvent, malgré l'augmentation de leur charge de travail, ils ont toujours su être agréables, rester calmes et à l'écoute. Mesdames, messieurs les gestionnaires, et vos collègues, vous pouvez être fiers du travail réalisé les années passées ; vous pouvez être satisfaits des services que vous avez rendus ; vous avez su donner ses vraies lettres de noblesse au terme de service public.

Hélas c'est à regret que cela s'écrit au passé désormais.

Et le temps n'est plus à l'indignation de Stéphane Hessel. Ce temps-là est déjà révolu. C'est désormais à la résistance qu'il nous faut passer, chacun de nous. A la résistance pour que le fonctionnement de notre institution garde un visage humain ! A la résistance pour que les collègues soient traités comme des personnes, et non des pions. A la résistance pour que notre belle institution, qui a la charge de l'éducation des enfants, de nos enfants, ne soit pas gérée avec tyrannie, despotisme, et clientélisme, sans aucun contre-pouvoir, sans aucun contrôle, sans aucune transparence (même si ce terme est lui aussi déjà galvaudé ; il suffit de lire les LDG-Lignes directrices de gestion). C'est le cœur même de la démocratie qui se trouve ainsi bien malmené quand on veut se passer des représentants syndicaux. Veut-on vraiment l'assassiner ? Quel Etat et quelle société veut – on donc construire ainsi ?

Pour ce jour où nous sommes réunis en CAPA, une des dernières fois, puisque surtout les CAPA disciplinaires subsisteront : ce qui en dit long sur l'esprit qui souffle dans la tête de nos dirigeants.

Donc pour ce jour, nous étudions les situations de recours. Nous nous félicitons qu'une telle démarche puisse exister, mais nous rappelons que toute une génération de collègues se sont vus octroyer il y a 2 ans des avis primaires et un avis final, en étant privés de tout recours possible (et avec, en plus des quotas d'avis très satisfaisants des évaluateurs primaires). Il y a là une différence de traitement que nous dénonçons encore.

Parmi les collègues qui nous ont contactés, plus de 85 % d'entre eux ont vu leur avis améliorer (en général les refus sont principalement dans le corps des agrégés). Après avoir reçu vos statistiques, on peut même dire que c'est près de 90 % des demandeurs (hors agrégés) qui ont eu satisfaction.

Cela pose une première question : un collègue, plutôt en réflexion sur sa pratique, pas nécessairement très sûr de lui, aura-t-il la hardiesse de formuler un recours ? Cela profite donc à un certain profil de collègues, qui ne doutent pas d'eux-mêmes, ni de leur investissement. Cet esprit-là n'est pas dans nos valeurs ; et cela nous pose problème que l'institution l'érige en système. Du coup, nous, organisation syndicale, avons dû, comme parfois aussi les chefs d'établissement, encourager et convaincre les collègues à faire cette démarche.

La seconde question : pourquoi un tel taux de réponses favorables ? Cela signifie-t-il que l'administration avait gardé un bien grand nombre d'avis plus favorables ? Alors cela est totalement anticonstruitif : nous côtoyons des collègues très investis dans leur enseignement, dans leur établissement, qui ne se sont pas sentis reconnus dans leur travail. Les chefs d'établissement ont parfois été très surpris et déçus des retours des avis finaux. Quel en est l'objectif ? Décourager les collègues ? Voir ceux qui seront les plus déterminés ?

Le résultat : des collègues déçus, découragés et qui ont vraiment perdu quelque chose... ou plutôt qui ont compris qu'il ne fallait finalement rien attendre de l'institution en terme de reconnaissance. Ces collègues, qui ont vu ainsi un sale vent souffler sur leur flamme, se promettent de ne plus prioriser le travail sur leur vie personnelle. Tout le monde y a perdu !

La troisième question : comment expliquer que des collègues se voyant attribuer un avis favorable, obtiennent après recours gracieux un avis excellent ? Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est un peu comme si au bac, on donne une note de 8/20 à une copie qui mérite finalement 19/20 ! Comment est-ce possible ? Cela décrédibilise vraiment le système. On entend déjà ici et là « c'est du grand n'importe quoi ! ».

Nous avons effectué une demande de consultation des dossiers des collègues demandant un recours, car, pour le Sgen-CFDT Nord Pas de Calais, la hors-classe, par exemple, doit évaluer toute une carrière et ne pas se limiter au seul rendez-vous de carrière. C'est encore là une autre limite du système, qui a du mal à poser un regard global sur toute une vie professionnelle. Nous étudierons tout à l'heure des situations

individuelles avec des comptes rendus d'inspection excellemment louangeurs ! Mais cela n'a pas été pris en compte pour l'avis final !

Nous déplorons de ne pas avoir les tableaux, pourtant réalisés, qui permettent de connaître de manière chiffrée le nombre de transferts de l'avis initial en précisant vers quel avis.

Mais nous vous remercions pour les tableaux selon les genres. On note que la proportion de femmes évaluées « Excellent » est de 3 à 4 points supérieure à celle des hommes pour les 1^{er} et 2nd rendez-vous de carrière. Il est intéressant, et à la fois questionnant, de noter qu'au 3^{ème} rdv, cela s'inverse au bénéfice des hommes de 2 points plus représentés que les femmes. De même, en cumulant les avis Très satisfaisant et excellent, pour les 1^{er} et 2nd rdv, ils représentent respectivement 78 % et 83 % chez les femmes ; mais 69% et 70 % chez les hommes. Par contre au 3^{ème} rdv, ces 10 points d'écart selon les sexes s'effacent totalement pour une quasi-égalité.

Nous vous avons interrogé sur l'avenir du collègue passé précédemment en commission de discipline ; nous vous remercions de la communication qui en a été faite. Mais nous ne pouvons accepter les termes qui y sont associés comme l'exigence d'exemplarité, terme bien trop subjectif. Et terriblement dangereux dans l'ambiance actuelle, que le Sgen-CFDT Nord Pas de Calais dénonce en début de déclaration.

Lors de précédentes CAPA, nous vous demandions aussi les chiffres des démissions. Vous nous les aviez promis... Les promesses, à l'Ecole de la Confiance, n'engageraient-elles que ceux qui y croient ?

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, ce n'est pas de faire remplir des enquêtes sur le climat scolaire, avec des questions très orientées ou des réponses assez fermées, dont les collègues ont besoin pour que leur souffrance soit entendue. Tout le monde est épuisé. La charge de travail s'accroît toujours plus sans aucune contrepartie, ni reconnaissance. Il est temps d'aller sur le terrain, de l'école au lycée, d'entendre la souffrance, le ras-le bol des collègues et de faire vivre ce fameux dialogue social afin que l'académie de Lille n'ait pas à connaître des drames que l'on redoute au quotidien...